

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 21 août 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON,
Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mme Isabelle GUERY a donné procuration à Mme Marie-Agnès ROSSIGNOL.
Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mme Sylvie MARTIN.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean-Louis FUGAIRON.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 8 02**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	2
Votants	12

OBJET : STATION – MARCHÉ PUBLIC - MARCHE DE GRANDES INSPECTIONS TSF TUTE ET TSD REBENTY – AVENANT 1 – LOT 4 – CONTROLE COFREND 2 – PYREM CONTROLE ET AVENANT 1 LOT 1 - FOURNITURES ET REVISIONS EN USINE POUR LA GI DU TSD TUTE - LEITNER

Monsieur le Maire rappelle que le lot 4 du marché relatif aux travaux de grandes inspections de la Tute et du Rebenty a été attribué à la société PYREM CONTROLES par délibération du conseil municipal le 12 mars 2025 pour un montant de 22 250,00 € HT

Le présent avenant proposé par le maître d'œuvre intègre au marché des contrôles de galets de ligne sur le TSF Rebenty suite à une recommandation du service de contrôle des remontées mécaniques (STRMTG) parue après la réalisation des programmes de grandes inspections. Le montant de cet avenant est de 2 400,00 € HT.

Le lot 1 du marché relatif aux travaux de grandes inspections de la Tute et du Rebenty a été attribué à la société LEITNER par délibération du 12 mars 2025 pour un montant de 184 184,32 € pour la tranche ferme. Le présent avenant est établi pour intégrer au marché des contrôles d'épaisseur des arceaux des véhicules du TSF Rébenty suite à la découverte de corrosion nécessitant un traitement selon la procédure existante du constructeur pour un montant de 6 101,33 € HT.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les avenants n°1 aux lots 1 et 4 du marché de Grandes inspections TSF Tute et TSD Rébenty.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'autoriser Monsieur le maire à signer les avenants n°1 aux lots 1 et 4 du marché de Grandes inspections TSF Tute et TSD Rébenty.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 28 août 2025

Le maire
Dominique FOURCADE

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FUGAIRON

